

horable A. Turgeon, procureur-général de la Saskatchewan, et l'honorable W. Gariépy, ministre des Affaires municipales de l'Alberta.

S. G. Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface avait tenu à faire une courte apparition à ce congrès. Malheureusement un déraillement ne lui permit qu'un séjour de trois heures à Prince-Albert. On en profita pour réclamer un discours de Sa Grandeur qui s'exécuta de bonne grâce devant l'évêché où les congressistes étaient groupés à son arrivée. Monseigneur insista particulièrement sur l'enseignement du français à l'école rappelant que le droit à cet enseignement, au moins primaire, est reconnu et qu'il ne faut pas demander quelles en sont les limites, mais traiter royalement la langue française puisqu'elle est une reine. L'enseignement bilingue est possible et pratique. Ses succès le démontrent.

Cette question de l'enseignement du français fut l'une de celles qui occupa d'une manière spéciale l'attention du congrès. Il y a là un travail important à faire. Depuis quelques années on a réalisé de réels progrès, mais il reste encore beaucoup à accomplir. *L'Association Franco-Catholique* de la province, sous les auspices de laquelle se tenait le congrès, fait un magnifique travail en fédérant tous les groupes français et en les intéressant à la double question de l'enseignement du français et de la colonisation. Elle envoie des conférenciers dans les diverses paroisses et publie un *Bulletin* qui ne saurait manquer de faire une saine campagne d'éducation populaire.

En somme, ce congrès où se trouvait réunie l'élite des forces françaises de la Saskatchewan, sous le patronage de S. G. Mgr l'Evêque de Prince-Albert, marque une étape dans la marche en avant. Les cordiales sympathies de la province-mère et des provinces sœurs, si bien représentées, ont été un puissant réconfort pour tous ces vaillants qui travaillent si ardemment à promouvoir la cause catholique et française.

VETURE ET OBLATION A LA MAISON-CHAPELLE

Le 15 juillet S. G. Mgr l'Archevêque a présidé une cérémonie de vêtiture et d'oblation à la Maison-Chapelle des Missionnaires Oblates du S.-C. et de M.-I., de Saint-Boniface. Les Rdes Sœurs Saint-Ephrem, Anna Lebel, de Cantal, Sask., et Saint-Anaclet, Claire Gosselin, de Leominster, Mass., ont revêtu le saint habit, tandis que celles dont les noms suivent ont prononcé leurs premiers vœux: Les Rdes Sœurs Sainte-Anne, Ernestine Chevalier, de Montréal; Saint-Jacques, Ernestine Forget, de Terrebonne; Saint-Jude, Mary Ainslie, de la Pointe-aux-Trembles; Marie du St-Esprit, Antoinette Caron, de